

Un changement de système dans la compensation du renchérissement

Berne, le 14 juin 2016

Communiqué de presse

Un changement de système dans la compensation du renchérissement

Empêcher des dépenses supplémentaires inadéquates

Le groupe parlementaire libéral-radical exige, avec une motion proposée par le conseiller national lucernois Albert Vitali, un changement de système concernant le traitement des estimations du renchérissement pour les arrêtés financiers. La motion demande que le renchérissement soit compensé seulement lorsqu'il est positif. Si une telle règle avait été en vigueur ces dernières années, cela aurait permis de réaliser d'importantes économies dans le budget fédéral.

Dans le système actuel, le renchérissement est calculé et payé selon les estimations faites en amont de la procédure et ce peu importe s'il s'avère par la suite positif ou négatif. Ces dernières années, cela a mené à des surcoûts élevés et inappropriés. C'est pourquoi il est urgent de changer de système. Dorénavant, la compensation du renchérissement ne devra plus être payée automatiquement, mais elle devra être bloquée. Le Conseil fédéral pourra ensuite la débloquer entièrement ou partiellement en fonction de la situation du renchérissement. Le Conseil fédéral devra également informer annuellement le parlement de sa décision dans le cadre de la discussion liée au budget. Avec cette motion, le groupe parlementaire libéral-radical propose une mesure visant à soulager les finances de la Confédération.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Ignazio Cassis, président du groupe parlementaire libéral-radical, 079 318 20 30
 - › Thomas Hefti, vice-président du groupe parlementaire libéral-radical, 079 443 10 10
 - › Beat Walti, vice-président du groupe parlementaire libéral-radical, 079 296 72 25
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne